

# MOBILISER LE GRAND PUBLIC DANS L'ÉLABORATION D'UN PDMS

ENJEUX, EXEMPLES D'OUTILS ET RECOMMANDATIONS



# QUELLES EXIGENCES DE « CONSULTATION » DANS L'ÉLABORATION D'UN PDMS ?

## Quatre exigences du Code des transports :

- Le projet de plan arrêté doit être **soumis pour avis** aux communes, départements, région, comités de massifs et AOM limitrophes
- **Consultation** « à leur demande » d'un certain nombre d'organismes sur le projet de document
- Procédure de **participation du public** sur le projet de plan arrêté (selon les dispositions du § II de l'article L.123-19-1 du Code de l'environnement)
- **Consultation** obligatoire du comité des partenaires\* de l'AOM avant l'adoption du document



Articles  
L1214-36-1  
et L1231-5

# QUELLES EXIGENCES DE « CONSULTATION » DANS L'ÉLABORATION D'UN PDMS ?

## Quatre exigences du Code des transports :

- Le projet de plan arrêté doit être **soumis pour avis** aux communes, départements, région, comités de massifs et AOM limitrophes
- **Consultation** « à leur demande » d'un certain nombre d'organismes sur le projet de document
- Procédure de **participation du public** sur le projet de plan arrêté (selon les dispositions du § II de l'article L.123-19-1 du Code de l'environnement)
- **Consultation** obligatoire du comité des partenaires de l'AOM avant l'adoption du document



Articles  
L1214-36-1  
et L1231-5

- Une attente importante vis-à-vis des **partenaires institutionnels**, mais faible à l'égard du **grand public**
- Des points de passage obligés, mais qui interviennent **tard**, sur un projet déjà en grande partie **défini**
- Aucune exigence spécifique, **en amont**, en matière de **mobilisation du public**

# QUE PEUT-ON ATTENDRE D'UNE PLUS FORTE IMPLICATION DU GRAND PUBLIC DANS UN PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ ?



## Une meilleure connaissance des problèmes qui se posent

- Mieux connaître les pratiques de déplacements, les attentes, les difficultés
- Recueillir des observations de terrain
- Améliorer la connaissance générale de la mobilité en diversifiant les points de vue



## Davantage de démocratie

- Favoriser l'expression pluraliste, le débat et l'apprentissage collectif
- Susciter l'implication et l'expression des citoyens, y compris de ceux qui ne s'expriment pas ou peu
- Débattre en amont pour éviter les conflits en fin de processus

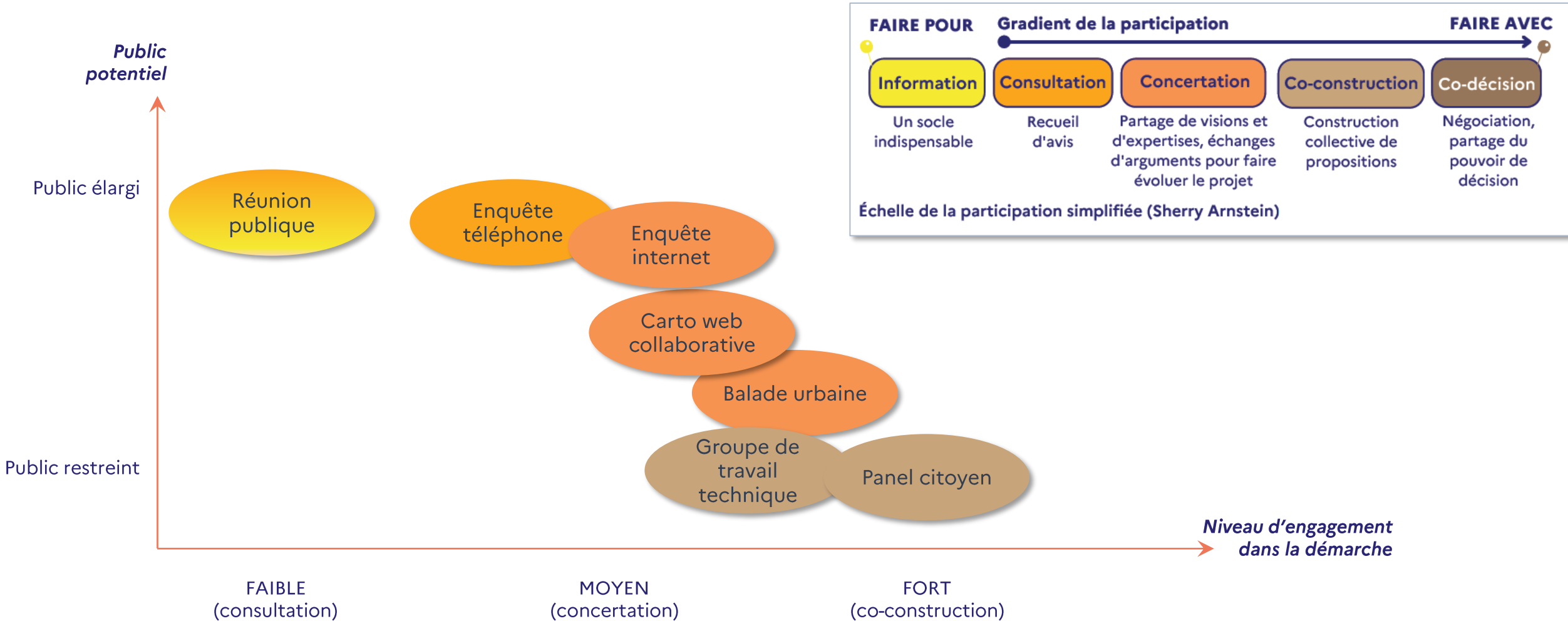


## Des choix plus pertinents

- Définir un projet et des actions mieux adaptés aux besoins et aux attentes
- Apprécier les marges de manœuvre, les capacités à faire évoluer les comportements de mobilité
- Faire émerger des idées nouvelles, des solutions innovantes

Plusieurs expériences de PdMS témoignent d'une volonté **d'aller au-delà du minimum réglementaire** en matière de mobilisation citoyenne

# QUELS OUTILS ET POUR QUOI FAIRE ?



# LA RÉUNION PUBLIQUE : UN GENRE À RENOUVELER ?

## Les constats

- Une logique trop souvent descendante
- Des succès mitigés...
- La sensation que ce sont « toujours les mêmes » qui se déplacent et qui s'expriment

## Comment faire mieux ?

- Attention aux lieux, aux horaires, à la préparation préalable... pour renouveler les publics et assurer la mobilisation
- Prévoir des temps collectifs actifs et productifs (travail en sous-groupes...)
- Imaginer des animations « engageantes » (temps d'expression à partir de photos, débats mouvants...)

## 🔒 La Haye-Pesnel. Concertation sur le plan de mobilité : une réunion peu suivie

**Transport.** Une rencontre s'est déroulée à La Haye-Pesnel afin d'imaginer des solutions de mobilité susceptibles d'être mises en place prochainement sur le territoire.

Publié le 13/12/2022 à 18h13 - Par Hugo Charpentier



La réunion sur la mobilité a attiré peu de participants. En plus des services de l'Intercom, seules quatre personnes étaient présentes.

<https://www.lamanchelibre.fr/actualite-1033889-la-haye-pesnel-concertation-sur-le-plan-de-mobilite-une-reunion-peu-suivie>

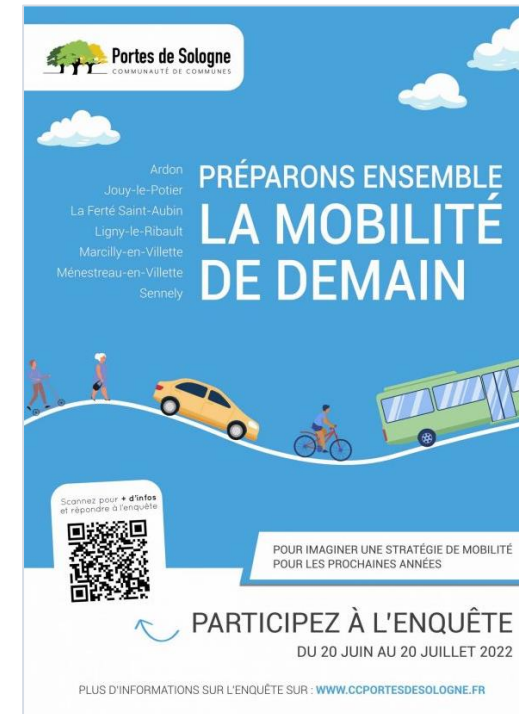
# L'ENQUÊTE EN LIGNE : UNE PRATIQUE FRÉQUENTE, MAIS QUI NÉCESSITE QUELQUES PRÉCAUTIONS

## Les constats

- Des enquêtes web auprès des habitants sont souvent réalisées au début des démarches d'élaboration des PdMS (recueil des pratiques de mobilité, des difficultés rencontrées, des propositions éventuelles d'amélioration...)
- Les personnes qui répondent sont celles qui se sentent concernées, qui ont du temps et qui sont « connectées »

## Comment faire mieux ?

- Soigner le questionnaire pour ne pas être trop technique
- Proposer un accompagnement ou d'autres modalités de recueil de ces éléments de connaissance auprès des publics moins à l'aise avec le numérique
- Faire preuve de prudence dans l'exploitation et la restitution de ce type d'enquêtes



## PdMS de la Communauté de communes Porte de Sologne

Une enquête en ligne :

- À destination des résidents et des non-résidents qui travaillent sur le territoire
- Une communication multisites : commerces, affiches, site internet de la commune, presse, réunion publique
- Un accompagnement en mairie ou par téléphone

[Pour en savoir plus](#)

# LES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES : POURQUOI LES RÉSERVER AUX SPÉCIALISTES ?

## Les constats

- Mobiliser les partenaires institutionnels, les associations, la région, le département, les AOM voisines... est incontournable pour partager le diagnostic et définir les actions à mettre en œuvre
- Les groupes de travail techniques sont de ce fait indispensables, mais on raisonne trop souvent « entre techniciens »

## Comment faire mieux ?

- Impliquer des habitants volontaires dans ces instances techniques, en continu ou à certaines séances-clés
- Trouver des modalités de travail appropriées pour que chacun se sente à l'aise dans son rôle



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE L'OUEST VOSGIEN

**Des ateliers de concertation à différentes phases pour :**

- Partager le diagnostic, déterminer les besoins et les difficultés, identifier les enjeux prioritaires
- Identifier de premières pistes d'actions en réponse aux enjeux
- Définir le maillage des liaisons pour les mobilités douces

**Un public diversifié :** élus communaux ou intercommunaux, techniciens, habitants, partenaires institutionnels, associations

[Pour en savoir plus](#)



# LES PANELS CITOYENS, LES MINI-PUBLICS : UN MOYEN DE MOBILISER DES PUBLICS « NON-INITIÉS »

## Les constats

- Les interlocuteurs associatifs sont spécialistes de leurs sujets
- Les habitants qui contribuent spontanément se sentent souvent très concernés
- ... mais il est rare de pouvoir entendre le point de vue de non-spécialistes (ceux qui ne font pas de vélo, ne prennent pas les TC...) ou de ceux qui sont moins concernés par les politiques locales

## Comment faire mieux ?

- Recruter des citoyens en combinant tirage au sort et volontariat
- Rechercher la diversité des personnes à partir de critères simples
- Confier un « mandat » au panel, une question à traiter
- Apporter des éléments de compréhension, de connaissance



La communauté d'agglomération Porte de l'Isère dispose d'un panel de 40 citoyens qu'elle sollicite lors de ses principaux projets. Il a été mobilisé lors de l'élaboration du PdMS, pour connaître les pratiques de déplacements de ses membres, échanger sur les évolutions leur paraissant souhaitables et pour recueillir leurs points de vue sur des pistes d'actions.

La commune d'Auray a constitué un panel de 20 citoyens qui a eu pour mission d'évaluer des tests d'aménagement de voirie. Ce groupe, constitué par tirage au sort à partir d'un panel de volontaires, a remis ses préconisations après 4 séances de travail.

[Pour en savoir plus](#)

# LES BALADES URBAINES, OU COMMENT REDÉCOUVRIR SON TERRITOIRE

## Les constats

- Il est difficile de connaître parfaitement le territoire
- L'approche technique est partielle et souvent abstraite (chiffres, données)

## Comment faire mieux ?

- Impliquer des habitants volontaires dans des balades urbaines avec des élus et des techniciens, sur des parcours définis ou plus libres
- Profiter des différents regards croisés :
  - L'expérience quotidienne / la découverte d'un parcours
  - Identifier les points noirs et imaginer des aménagements possibles
  - Trouver des points de consensus entre les participants



VILLE DE PRIVAS

Une balade urbaine a permis de pointer divers problèmes :

- La sécurité des piétons et des cyclistes
- La place prise par les voitures
- Les problèmes de visibilité aux carrefours
- Les difficultés de stationnement des cyclistes

Participants : élus et citoyens aidés par des urbanistes

[Pour en savoir plus](#)

Élaboration du plan de mobilité simplifié de Montfort Communauté



Des balades urbaines ont été organisées dans les diverses communes du territoire pour pointer des difficultés, des perspectives d'amélioration et recueillir des idées nouvelles

[Pour en savoir plus](#)

## IFFENDIC

- Iffendic vers Boisgervilly :
  - . Manque de pistes cyclables
  - . Stop dangereux : accidents
- Problème de circulation dangereuse : croisement vélos/piétons
  - . Mise en place d'un miroir
- Hameau « Les randonnées » :
  - . Intersection vélo/voiture : dangereux : sortie de vélos de la voie verte contre voitures des riverains
  - . Signalisation et pédagogie sur le croisement
- Piste cyclable entre le bourg et les "4 routes"
  - . A créer



# LA CARTOGRAPHIE COLLABORATIVE EN LIGNE, UN SUPPORT EFFICACE POUR RECUEILLIR AVIS ET SUGGESTIONS

## Les constats

- Certains habitants ont une connaissance fine des lieux à problèmes pour les mobilités...
- ... mais ils n'ont pas toujours la disponibilité pour assister aux réunions

## Comment faire mieux ?

- Mobiliser un outil de cartographie collaborative en ligne permet de récolter cette expertise d'usage
- Quelques points de vigilance :
  - Un outil souvent adapté au sujet des modes actifs, mais qui ne reflète pas nécessairement la totalité des problèmes qui se posent en matière de mobilité
  - Ne pas sous-estimer le temps de traitement de cette information
  - Trouver des modalités complémentaires ou un accompagnement pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec le numérique

VAL D'AMBOISE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU VAL D'AMBOISE

**Pont cyclable et piétons**

Utiliser les piles de l'ancien pont pour créer un pont cyclo et piéton et ainsi éviter le pont du général Leclerc qui, malgré les marquages au sol reste extrêmement dangereux pour les vélos et les piétons... Il se trouverait dans la continuité du parcours Loire à vélo et atteindrait directement l'île d'or.

La cartographie participative a permis aux habitants du Val d'Amboise de signaler les points problématiques et de proposer des idées d'actions

[Pour en savoir plus](#)

# QUELLES RECOMMANDATIONS ?

Clarifier le **niveau d'ambition** que l'on souhaite, et **ce qu'on attend** de la concertation

- Ne pas se focaliser sur les seuls outils
- Bien définir et partager les objectifs et les règles du jeu (quand ? comment ? sur quoi ? jusqu'où ?...)



Rechercher la **diversité** des points de vue

- Veiller à la diversité des publics mobilisés
- Combiner les dispositifs de concertation



Mobiliser, impliquer, associer, construire avec... c'est aussi **communiquer** !

- Assurer le lien avec la stratégie de communication et d'information
- Une exigence : rendre compte à la population des apports de la concertation menée



# QUELQUES RESSOURCES SUR LA PARTICIPATION

- Les ressources du [pôle participation](#) du Cerema
- La [Boussole de la participation](#) élaborée par le Cerema (2020)
- Les ressources du site [Teddif](#) édité par le Cerema
- Le site de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne ([ICPC](#))
- La [Charte de la participation du public](#) élaborée par le ministère de la Transition écologique (2017)
- Le guide du Département de la Gironde, [Repères avant de se lancer dans une démarche participative](#), 2022



**Merci pour votre attention**